

# **RESTITUTION DES TRAVAUX DE LA SESSION THEMATIQUE EMPLOI**

## **Création du réseau emploi des RUP une initiative des Canaries sous la présidence de la Conférence des Présidents des RUP par la Guadeloupe**

La création du réseau emploi RUP est née d'une volonté d'une part, de partager et de capitaliser les bonnes pratiques des RUP en matière de formation et d'emplois, et d'autre part, de pouvoir porter conjointement des projets innovants en réponse au problème majeur que constitue le chômage, notamment celui des jeunes dans les RUP.

Cette volonté s'est traduite par la signature le 30 septembre 2014 à Bruxelles de l'Accord de création du Réseau pour l'Emploi entre les régions ultrapériphériques de l'Union européenne. Cet accord précise notamment :

- La nécessité de se positionner comme force de propositions européennes pour que les spécificités des RUP soient mieux prises en compte en travaillant de manière conjointe dans le domaine de l'emploi et des politiques lié à ce domaine pour un développement optimal de l'axe social de la stratégie de l'UE en leur faveur sur la base de l'article 349 TFUE.
- L'importance d'établir une stratégie conjointe de travail, d'actions, de coordinations et de perspectives
- L'utilité de créer des nouvelles niches d'emplois en tirant notamment profit des ressources naturelles et environnementales de ces régions à travers un ambitieux plan choc dans les RUP pour lequel un financement spécifique sera nécessaire.

Les 4 et 5 février se sont déroulés les travaux de la session thématique emploi dans le cadre de la XX<sup>e</sup> conférence des Présidents des RUP avec un double objectif consolider le fonctionnement de ce Réseau Emploi, et formaliser un plan d'actions pour l'année 2015.

## **I. Un réseau renforcé désormais en ordre de marche**

Composé d'experts emploi, désignés par chaque RUP et bénéficiant de l'accompagnement des membres du Comité de suivi des RUP, le Réseau a proposé de mettre en place les modalités de fonctionnements suivants :

- Trois réunions de travail annuelles adossées à celles du Comité de suivi des RUP à Bruxelles ;
- Des visio conférences en moyenne tous les deux mois et en fonction de l'actualité ;
- La création d'un espace collaboratif (ex. site web) permettant à la fois d'échanger entre RUP, de diffuser et communiquer auprès du grand public et des partenaires publics et privés.

## **II. Un plan d'actions centré sur l'économie « verte et bleue »**

Les experts ont réaffirmé la nécessité de conduire des actions coordonnées et mutualisées dans les secteurs suivants :

- Agriculture et élevage durable
- Tourisme durable

- Nouvelles technologies pour le traitement de déchets et les énergies alternatives
- Les ressources maritimes

En effet, des leviers de créations d'emplois existent et devront faire l'objet d'études. A ce titre, le Réseau salue l'initiative d'une étude diagnostique et prospective spécifique RUP initiée par la DG MARE sur la croissance et les emplois bleus financés par le FEAMP, qui sera menée en 2015. Dans la même perspective, le Réseau sollicite la Commission européenne afin qu'une démarche similaire soit mise en œuvre dans le domaine de la croissance verte, dont le financement pourrait émaner du FEADER.

Par ailleurs, un projet visant le transfert de compétences entre les acteurs des RUP dans les secteurs à haute valeur ajoutée pour les territoires représente un intérêt partagé. Une première opération d'échanges de bonnes pratiques pourrait être organisée au second semestre 2015 entre les socio-professionnels des secteurs du tourisme et de l'agriculture durables.

Les membres du Réseau s'engagent à finaliser le Plan Choc d'actions d'ici la fin du mois d'avril 2015.

### **III. Des incertitudes à lever sur le financement**

Les membres du Réseau s'engagent à mobiliser l'ensemble des moyens dont ils disposent pour faire vivre cette initiative commune, tout en réaffirmant la nécessité de bénéficier d'instruments de financement spécifiques tant pour le fonctionnement du Réseau que pour la mise en œuvre du programme d'activités.

Les échanges avec les représentants de la Commission européenne ont permis d'envisager certaines pistes qui devront

maintenant être concrétisées (crédits d'assistance technique, soutien logistique, financement des déplacements, administration du site Internet, etc.).

Ainsi, les récents retours d'expériences de mises en place de projets transverses aux RUP (projet des Canaries) illustrent bien les difficultés à mobiliser ce type de financements de programmes horizontaux : ERASMUS +, EaSI, COSME, Horizon 2020.

Les travaux dédiés à l'emploi lors de cette XX<sup>e</sup> conférence des Présidents des RUP, ont constitué une étape décisive dans la formulation et la mise en œuvre de politiques partagées de lutte contre le chômage dans les territoires, et singulièrement celui des jeunes.

Ainsi, l'annonce de la Commission européenne du 4 février 2015 faisant passer le taux de préfinancement de l'IEJ, de 1 à 30%, revêt une résonance toute particulière pour l'emploi des jeunes dans les RUP.